

LA ROMANISTIQUE DANS TOUS SES ÉTATS

Sous la direction de
Carmen Alén Garabato, Teddy Arnavielle, Christian Camps

LANGUE & PAROLE

L'Harmattan

Éva BUCHI

ATILF (CNRS & Nancy-Université)

Wolfgang SCHWEICKARD

Université de la Sarre (Sarrebruck)

ROMANISTIQUE ET ÉTYMOLOGIE DU FONDS LEXICAL
HÉRÉDITAIRE : DU REW au DÉRom
(*Dictionnaire Étymologique Roman*)

1. Introduction

1.1. Le REW de Wilhelm Meyer-Lübke

Wilhelm Meyer-Lübke (Dübendorf 1861-Bonn 1936), un des plus grands romanistes de tous les temps, nous a légué notamment deux monuments : une grammaire des langues romanes en quatre volumes (Meyer-Lübke 1890-1902) et le *Romanisches Etymologisches Wörterbuch* (REW₃ 1930-1935₃ [1911-1920₁] ; cf. Bork 2001 : 558-561 ; Pfister & Lupis 2001 : 186-190), dont le premier fascicule est paru l'année de ses cinquante ans. Près d'un siècle plus tard, le REW représente toujours un ouvrage de référence de premier ordre. Toutefois, c'est avec une inquiétude croissante que la communauté scientifique constate depuis quelques années que l'étymologie panromane s'est pour ainsi dire figée il y a plus d'un demi-siècle (« nach [...] Meyer-Lübke [...] stagnierte die gesamtromanische etymologische Forschung auf dem Stand von 1935 », Pfister 2003 : 316).

1.2. Le DÉRom et son équipe internationale

Abstraction faite de la tentative infructueuse d'un « nouveau REW » du milieu du siècle dernier (cf. Piel 1961 ; Bork 2001 : 560-561), la préhistoire du DÉRom (*Dictionnaire Étymologique Roman*, cf. Buchi & Schweickard 2008; à paraître) remonte à la table ronde « È oggi possibile o augurabile un nuovo REW ? » animée par Jean-Pierre Chambon et Marius Sala à l'occasion du 21^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes, en septembre 1995 à Palerme (cf. Chambon & Sala 1998). Les maîtres de l'étymologie romane réunis à cette occasion - outre les organisateurs, Jean-Paul Chauveau, Manlio Còrtelazzo, Xosé Lluis García Arias, Dieter Kremer, Max Pfister et Ioana Vintilă-Rădulescu - conclurent en effet à l'opportunité d'une reconsidération étymologique du lexique héréditaire des langues romanes dans le cadre d'un projet international¹. Nous rappellerons en particulier une des raisons données pour l'importance d'une telle entreprise, que nous prenons volontiers à notre compte et qui nous paraît plus que jamais d'actualité dans le contexte académique actuel :

Parmi les motivations d'un tel projet, il en est une, évoquée par M. Pfister, M. Kremer, et aussi par M. García Arias, qui mérite peut-être d'être soulignée dans l'enceinte de notre Congrès. C'est l'aspect presque éthique que revêtirait l'élaboration d'un nouveau REW. À l'heure où la spécialisation, voire la parcellarisation, affectent ou même, peut-être, menacent notre discipline, un tel projet signifierait le refus d'abandonner la perspective d'ensemble et une sorte d'acte de foi dans l'unité de la linguistique romane. (Chambon *in* Chambon & Sala 1998 : 1017)

Précisons à ce propos qu'une des caractéristiques de l'équipe DÉRom réside dans le fait qu'elle est composée de romanistes au sens plein du terme (*Vollromanisten*) et - sans doute, signe des temps, majoritairement - de linguistes certes spécialistes d'une langue ou d'un groupe de langues particulier, mais qui conçoivent leur recherche dans le cadre des langues romanes.

Dirigé par les signataires de ces lignes et subventionné par l'ANR (Agence Nationale de la Recherche) et par la DFG (*Deutsche Forschungsgemeinschaft*), le projet DÉRom bénéficie de la collaboration de trente romanistes, œuvrant dans sept pays (Allemagne, Autriche, Espagne, France, Italie, Roumanie, Suisse), que l'on peut répartir en quatre ensembles :

(1) Équipe de rédaction : Marta Andronache (ATILF, CNRS & Nancy-Université), Luca Bellone (Université de Turin), Éva Buchi (ATILF, CNRS & Nancy-

¹ En conclusion des différentes interventions, Chambon (*in* Chambon & Sala 1998 : 1019) affirme en effet que « l'idée d'un travail en équipe semble être une évidence ».

Université), Yan Greub (Fonds National Suisse), Christoph Groß (Université de la Sarre, Sarrebruck), Maria Ilescu (Université d'Innsbruck), Johannes Kramer (Université de Trèves), Stella Medori (Université de Corse), Jan Reinhardt (Université Technique de Dresde), Michela Russo (Université de Paris 8), Uwe Schmidt (Université de la Sarre, Sarrebruck), Wolfgang Schweickard (Université de la Sarre, Sarrebruck).

(2) Équipe de révision : reconstruction et synthèse romane : Jean-Pierre Chambon (Université de Paris-Sorbonne), Günter Holtus (Université de Göttingen) ; Romania du Sud-Est : Wolfgang Dahmen (Université de Iéna), Cristina Florescu (Institutul de Filologie Română « A. Philippide », Iași), Eugen Munteanu (Université de Iași) ; Italomania : Rosario Coluccia (Université du Salento, Lecce), Anna Cornagliotti (Université de Turin), Max Pfister (Université de la Sarre, Sarrebruck) ; Galloromania : Jean-Paul Chauveau (ATILF, CNRS & Nancy-Université) ; Ibéroromania : Maria Reina Bastardas i Rufat (Université de Barcelone), Myriam Benarroch (Université de Paris-Sorbonne), Ana Isabel Boullón Agrelo (Université de Saint-Jacques-de-Compostelle), Ana María Cano González (Université d'Oviedo), Fernando Sánchez Miret (Université de Salamanque), André Thibault (Université de Paris-Sorbonne).

(3) Responsable de l'encadrement informatique : Gilles Souvay (ATILF, CNRS & Nancy-Université).

(4) Équipe de documentation : Pascale Baudinot (ATILF, CNRS & Nancy-Université), Simone Traber (Université de la Sarre, Sarrebruck).

2. Traits saillants du DÉRom par opposition au REW

Le DÉRom est conçu comme une œuvre de fidélité par rapport à l'héritage de Meyer-Lübke, et il présente beaucoup de similitudes avec son illustre ancêtre. Il n'empêche qu'il se distingue à plusieurs égards du REW, à commencer par des aspects pratiques comme le passage à un travail en équipe ou au français comme métalangue, ou encore par son support de publication, qui dans un premier temps sera constitué d'un site Internet ([http:// www.atilf.fr/DERom](http://www.atilf.fr/DERom)). De fait, le REW fonctionne comme un point de référence permettant de faire ressortir ce que la conception de son successeur a de plus novateur. Dans ce qui suit, nous nous proposons ainsi de faire ressortir les caractéristiques centrales du DÉRom à travers une analyse contrastive avec le REW, qui s'appuiera sur un certain nombre d'articles rédigés ou en cours de rédaction. *

2.1. Méthodologie et finalité

« Etymology is a discipline that involves little theory and much method » (Craddock, Dworkin & Poghirc 1980 : 194 ; cf. aussi Pfister 2003 : 317 et *passim*) : ce qui caractérise surtout une entreprise de lexicographie étymologique, ce sont les choix méthodologiques qu'elle opère. En l'occurrence, l'objectif déclaré du DÉRom consiste à reconstruire le lexique de l'ancêtre commun des parlers romans : le protoroman. Le projet est donc clairement ancré dans la grammaire comparée-reconstruction (cf. Meillet 1925 ; Fox 1995), méthode qui a fait ses preuves en étymologie indo-européenne, germanique, chamito-sémitique, finno-ougrienne ou encore sino-tibétaine¹, mais qui n'a pas encore été appliquée en tant que telle à l'étymologie romane (sur le rendez-vous manqué entre la grammaire comparée et la linguistique romane, cf. Chambon 2007).

La méthode de la grammaire comparée-reconstruction est convoquée en raison de son aptitude à répondre au questionnement suivant, soulevé avec pertinence par Helmut Lüdtke (1982 : 293) :

Les parlers romans d'Europe ne résultent ni d'un effet de pidginisation ni de l'appropriation du latin écrit par des populations alloglottes ; ils continuent, au contraire, le latin parlé par une population mobile (de soldats, fonctionnaires, marchands, missionnaires, maîtres d'école, etc.) implantée dans les régions conquises par l'armée romaine, surtout dans les villes (soit anciennes soit de fondation nouvelle). Comme nous ne possédons de cette langue que des documents écrits et que nous avons toutes les raisons de croire qu'il y avait, au moins dès le temps de Cicéron et d'Auguste, un décalage entre les codes parlé et écrit du latin (donc, une sorte de diglossie), il se pose la question de savoir quels moyens utiliser pour nous acheminer vers une connaissance tant soit peu exhaustive de l'état de langue qui doit être le point de départ de nos grammaires diachroniques.

Il va sans dire que la méthode comparative est incapable de reconstruire l'intégralité d'un système linguistique : les résultats qu'elle produit comportent forcément une part d'abstraction. Mais la variation interne, notamment diatopique, fait partie intégrante du projet embrassé par le DÉRom, lequel entend prendre ses distances avec les « reconSTRUCTEURS aveugles qui se refusent [à] faire la part au dynamisme linguistique » (Lüdtke 1982 : 294).

Les présupposés méthodologiques et, partant, théoriques du DÉRom sont donc proches de ceux exprimés il y a un demi-siècle, pour le domaine roman, par Michel

¹ Cf. le projet *Sino-Tibetan Etymological Dictionary and Thesaurus* (STEDT), dirigé par James A. Matisoff et basé au Berkeley Linguistics Department (<http://stedt.berkeley.edu>).

Burger (1943) et par Robert Hall (notamment 1947, 1950, 1960). Ils permettent surtout d'apporter le volet lexicologique au projet de reconstruction des structures morphosyntaxique du protoroman mené depuis plusieurs décennies par Robert de Dardel (cf. notamment 1996 et en dernier lieu 2007). Plus directement, le DÉRom se propose de participer à la réalisation du programme de travail tracé par Jean-Pierre Chambon (2007 et à paraître).

2.2. Nomenclature

En termes de méthodologie, les objectifs du DÉRom sont donc de taille. En revanche, dans le domaine de la nomenclature, le DÉRom est bien moins ambitieux que le REW, puisqu'il porte exclusivement sur le vocabulaire héréditaire. Ce recentrage sur le noyau central du lexique roman nous semble se justifier à la fois pour des raisons conceptuelles et pour des raisons pratiques. En effet, d'une part, ce qui forme naturellement l'objet d'un dictionnaire étymologique d'une famille linguistique, c'est le lexique remontant à l'ancêtre commun des différents idiomes la formant. D'autre part, l'état de la lexicographie que l'on pourrait appeler idioromane, c'est-à-dire concernant les différentes langues romanes prises isolément, mais aussi celle de la lexicographie panromane spécialisée, nous paraît suffisamment avancé pour que le DÉRom puisse lui déléguer le traitement du lexique non héréditaire.

Quelques exemples permettront d'illustrer ce point. Parmi les créations romanes, citons par exemple les déonomastiques (lexèmes remontant à un nom propre), dont l'un de nous s'est fait une spécialité. Le REW₃ contient ainsi des entrées comme le numéro 4950, consacré à la postérité du nom de lieu *Lavagna*, ainsi italien *lavagna* s.f. « ardoise ». Cette famille de mots est traitée par le *Deonomasticon Italicum* (DI), et on voit difficilement ce qu'une reconsidération au niveau roman pourrait apporter de plus.

Pour ce qui est des emprunts, qu'il s'agisse d'adstrats ou de superstrats, ils peuvent de même commodément être traités par la lexicographie idioromane et/ou par la lexicographie panromane spécialisée. Dans le domaine des adstrats, il serait inutile, par exemple, de traiter des russismes comme français *morse* (cf. REW₃ 5698a. *morské*) dans le DÉRom, car ils forment l'objet d'un dictionnaire panroman à part (Buchi à paraître). Pour ce qui est des superstrats, qui sont davantage liés à la protohistoire des langues romanes et pourraient à ce titre prétendre à une inclusion dans la nomenclature du DÉRom, leur traitement exige des compétences pointues, de sorte qu'ils se prêtent davantage à une analyse globale dans un cadre particulier. Les arabismes, par exemple, comme espagnol *albornoz* s.f. « burnous » (REW₃ s.v.

1223. *bornos*), sont avantageusement traités par le *Kleines vergleichendes Wörterbuch der Arabismen* (Kiesler 1994).

Parmi le lexique héréditaire, le DÉRom se concentrera, durant sa première phase (2008-2010), sur les étymons panromans (ou presque panromans) avérés, qui représentent le lexique protoroman commun. Par commodité, la nomenclature est empruntée à Fischer (1969 : 111-112), qui recense 488 lemmes ; d'éventuels réajustements pourront être réalisés au cours de la rédaction.

Pour ce qui est du vocabulaire des protoromans régionaux, qu'il soit le résultat de sélections internes ou provienne de substrats régionaux, il fait partie intégrante du programme de recherche que le DÉRom se donne comme objectif, mais il sera traité lors de phases ultérieures du projet. Toutefois, le lecteur curieux de savoir à quoi ressemblera la reconsidération d'un emprunt au gaulois du protoroman régional de Gaule, par exemple, peut se reporter dès maintenant à TLF-Étym, la base en ligne de la refonte sélective des étymologies du *Trésor de la langue française* (cf. Petrequin 2005-). En effet, ce programme de recherche applique comme le DÉRom les principes méthodologiques énoncés par Jean-Pierre Chambon (2007 ; à paraître) et se présente donc comme son parallèle, voire comme son aîné (cf. Petrequin & Andronache à paraître et Steinfeld in TLF-Étym s.v. *clāie*, à comparer avec REW₃ 1988. *clēta*).

Le tableau ci-dessous synthétise les indications concernant la nomenclature du DÉRom en comparaison avec celle du REW₃ :

Créations romanes	Exemple : déonomastiques (comme REW ₃ 4950. <i>Lavagna</i>)	Lexicographie idioromane ou lexicographie panromane spécialisée (en l'occurrence, DI)
Emprunts	Adstrats Exemple : russismes (comme REW ₃ 5698a. <i>morsk</i>)	Lexicographie idioromane ou lexicographie panromane spécialisée (en l'occurrence, Buchi à paraître)
	Superstrats Exemple : arabismes (comme REW ₃ 1223. <i>bornos</i>)	Lexicographie idioromane ou lexicographie panromane spécialisée (en l'occurrence, Kiesler 1994)
Lexique héréditaire	Protoroman commun (comme REW ₃ 2497. <i>děčm</i>)	DÉRom (première phase : 2008- 2010)
	Protoromans régionaux Exemple : emprunts au gaulois (comme REW ₃ 1988. <i>clēta</i>)	DÉRom (phases ultérieures)

2.3. Lemmes étymologiques

C'est sans doute dans le domaine des lemmes étymologiques que les options du DÉRom paraîtront les plus surprenantes aux lecteurs non avertis. En effet, nous faisons nôtres les considérations de Jean-Pierre Chambon (à paraître : 3), qui affirme ce qui suit :

[...] les mots du latin écrit de l'Antiquité ne sauraient être placés à l'origine des mots héréditaires du français ou des autres langues (gallo)romanes [...]. Le seul moyen de faire venir à l'existence l'étymon (oral) d'un mot héréditaire est de le *reconstruire* sur la base de la *comparaison* entre formes *orales* affines, c'est-à-dire dont on a montré qu'elles étaient reliées par un ensemble de correspondances phoniques régulières.

Il s'ensuit de ce constat que dans un dictionnaire des éléments héréditaires des langues romanes, l'ensemble des entrées porteront l'astérisque, non pas pour signifier que les étymons proposés ne sont pas attestés - il s'agit là d'une pure question de contingence matérielle -, mais pour indiquer qu'ils ont été trouvés par la méthode de la grammaire comparée-reconstruction. En cela le DÉRom rejoint une pratique qui a déjà largement cours en étymologie d'autres familles linguistiques, par exemple dans le domaine slave (la totalité des entrées du ESSJ portent ainsi l'astérisque). En outre, dans la mesure où les étymons du DÉRom sont reconstruits sur la base de la comparaison entre corrélats romans et que ces

corrélats romans sont des unités lexicales orales (même si le DÉRom les cite dans leur habit conventionnel, qui équivaut, dans le cas des langues standardisées, à une forme écrite), les étymons reconstruits ne sauraient être que des unités lexicales orales et seront donc présentées en notation phonologique.

Le tableau suivant donne un aperçu de cette pratique novatrice en matière de lemmatisation :

REW₃

- s.v. *aquīla*
s.v. *cabāllus*
s.v. *cadēre*, 2. **cadēre*
s.v. *carpīnus*
s.v. *dēcēm*
s.v. *fēnum*
s.v. *laxāre*
s.v. *lens*, *lēnde*, 2. *lēndīne*, 3. **lēndōne*,
4. **lēndīte*
s.v. *pērsīca*, *pessīca*
s.v. *sōmnus*

DÉRom

- Greub s.v. */'akuIl-a/
Cano González s.v. */ka'βall-u/
Buchi s.v. */'kad-e-/
Medori s.v. */'karpIn-u/
Benarroch s.v. */'deke/
Reinhardt s.v. */'øaen-u/
Florescu s.v. */'laks-a-/
Bellone s.v. */'lēnd-/
Bastardas i Rufat s.v. */'persIk-u/ (s.n.),
*/'pēsIk-u/ (s.n.) et */'pesk-a/ [3
articles]
Boullón Agrelo s.v. */'somm-u/

Par cette pratique originale, le DÉRom se démarque clairement du REW : là où ce dernier répondait à la question du devenir du lexique latin (classique), le DÉRom se pose clairement celle de l'origine du lexique roman. S'il s'agit là d'une innovation déterminante, il faut cependant rappeler que le système de lemmatisation du REW, voire plus généralement celui des dictionnaires étymologiques romans, avait donné lieu depuis presque quarante ans déjà à des critiques de différents ordres (cf. Iliescu 1970 ; Müller 1987 ; Otaka 1989 ; Bork 1992).

2.4. Place des formations secondaires

Le même esprit de concentration sur un objet bien circonscrit, à savoir le lexique héréditaire, prévaut dans le traitement des formations secondaires intervenues au niveau roman : le DÉRom exclut en principe de son champ de vision les dérivés et les composés formés à l'époque post-protoromane, là où le REW₃, pour reprendre les exemples du paragraphe précédent, consacrait une partie variable de l'espace occupé par les articles à des dérivés et à des composés : entre 0 % (*carpīnus*, *lens*) à

90 % (*cabāllus*), en passant par environ 30 % (*aquīla, pērsīca, sōmnus*), environ 50 % (*cadēre, dēcēm*) et autour de 70 % (*fēnum, laxāre*). Pour le DÉRom, il s'agit là simplement de l'application au niveau microstructurel du principe retenu au niveau macrostructurel (cf. ci-dessus 2.2.).

Cette règle n'est enfreinte que pour attester indirectement un simple qui aurait disparu, ou bien pour récuser le rattachement erroné d'un dérivé ou d'un composé par le REW dans les cas de simples non attestés. Ainsi s.v. */'kad-e-/, article qui ne contient pas de donnée sarde, la note 5 se lit comme suit : « Malgré REW₃ s.v. *cadēre*/**cadēre*, on ne rattachera pas ici log. *kaiççzu* s.m. « abattoir », qui représente un hispanisme sans rapport avec notre famille lexicale (cf. DES s.v. *karnittséri* ; Pittau-Dizionario 1 s.v. *caītza*) ».

2.5. Statut du latin écrit

Dans le REW, le latin écrit est omniprésent : l'immense majorité des lemmes étymologiques censés relever de l'ancêtre commun des langues romanes appartiennent au lexique du latin écrit de l'Antiquité. Ainsi, dans les exemples du tableau ci-dessus sous 2.3., seuls font exception à cette règle des items introduits en deuxième, troisième ou quatrième position, qui sont marqués par l'astérisque. En revanche, dans le DÉRom, le latin écrit est absent de la nomenclature. En effet, dans notre perspective, seuls les étymons d'emprunts savants, qui par définition ne sont pas traités dans le DÉRom, se présenteraient sous la forme de lexèmes relevant du latin écrit de l'Antiquité.

Pour autant, le latin écrit est loin d'être exclu du champ visuel du DÉRom. En effet, une fois la reconstruction protoromane soigneusement établie, il devient possible de comparer les étymons ainsi posés avec les données du latin écrit de l'Antiquité, ce qui constitue un avantage unique dont on dispose en linguistique romane par rapport à d'autres familles linguistiques. S.v. */'kad-e-/, cette situation particulièrement avantageuse de la linguistique romane est ainsi utilisée pour confirmer une chronologie interne entre deux types flexionnels que les données romanes invitaient à postuler :

Les données du latin écrit peuvent confirmer cette chronologie. Le corrélat *cadere* du type flexionnel I est connu durant toute l'Antiquité (dp. Ennius, TLL 3, 16-32). Quant au second type flexionnel, son corrélat (*cadēre*) n'est attesté en latin écrit que dans l'Antiquité tardive (*cadebit* [4^e s.] ; *cadeat* [ca 400] ; TLL 3, 16 ; StotzHandbuch 4, 186).

On notera que les données du latin écrit sont introduites, dans la métalangue du DÉRom, comme des corrélatés des données protoromanes : le modèle sous-jacent

retenu est celui d'une diglossie - et d'une simultanéité - entre le protoroman et le latin classique¹.

3. Conclusion

Si l'on peut retenir un enseignement de la linguistique contrastive, c'est que le regard comparatif permet de mieux faire ressortir les caractéristiques d'un objet d'étude donné. Dans ce qui précède, nous avons tenté de mettre en évidence les particularités saillantes du DÉRom (*Dictionnaire Étymologique Roman*), un projet de recherche entrepris il y a quelques mois par une équipe européenne, notamment franco-allemande, avec l'aide de l'ANR et de la DFG, en le comparant au REW, son point de référence absolue. Des différences notables sont apparues dans les domaines de la méthodologie, de la nomenclature, des lemmes étymologiques, de la place des formations secondaires et du statut du latin écrit. D'autres différences apparaîtront dès que les premiers articles, grâce à un balisage XML complexe, seront interrogeables en ligne selon différents critères. Ces innovations, assumées, découlent de la volonté des promoteurs du projet de contribuer à « revoir les assises de la recherche diachronique romane » (Van Acker 2007 : 595).

Sur un aspect, toutefois, nous ne voudrions surtout pas nous démarquer de notre modèle : le REW est l'œuvre d'un linguiste dont la fécondité dépasse de loin le domaine de l'étymologie, ce dont témoigne entre autres sa grammaire des langues romanes. Ce modèle nous semble absolument recommandable, et nous souhaiterions que le DÉRom, loin de représenter un ouvrage stérile d'étymologistes étriqués, porte en lui le témoignage d'un va-et-vient fécond entre les différentes sous-disciplines de la linguistique romane. À ce titre, le modèle non seulement de Wilhelm Meyer-Lübke, mais déjà avant lui, celui de Friedrich Diez, peut être utilement invoqué. Nous le ferons volontiers à travers les paroles de Yakov Malkiel (1976 : 969) :

Veuillez observer l'enchaînement des opérations : une grammaire historique esquissée, pour ainsi dire, à vol d'oiseau rend possible (ou, peut-être, provoque) une série d'attaques étymologiques conduites avec une verve sans précédent ; ces attaques, exécutées, par définition, sur une échelle microscopique, entraînent à leur tour un puissant rajeunissement de la grammaire. Il y a donc, au fond, une alliance, même une réciprocité féconde entre grammaire et étymologie, conçues comme deux

¹ La notion de diglossie nous paraît en effet plus appropriée que celle, critiquée à juste titre par Marieke Van Acker (2007 : 604), de bilinguisme.

phases successives - encore mieux, alternatives - du même labeur d'identification historique.

En somme, la romanistique dans tous ses états...

Bibliographie

BORK Hans Dieter (1992), « Rund um das Lemma », in : *Etymologie und Wortgeschichte des Italienischen. LEI. Genesi e dimensioni di un vocabolario etimologico*, Wiesbaden, Reichert, 32-43.

BORK Hans Dieter (2001), « Geschichte der vergleichenden Wörterbücher in der Romania », in : HOLTUS Günter *et al.* (éd.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik (LRL)*, Tübingen, Niemeyer, I/1, 552-562.

BUCHI Éva (à paraître), *Bolchevik, mazout, toundra et les autres : dictionnaire des emprunts au russe dans les langues romanes. Inventaire - Histoire - Intégration*, Paris, CNRS Éditions.

BUCHI Éva & SCHWEICKARD Wolfgang (2006), « Le Dictionnaire Étymologique Roman (DÉRom) : en guise de faire-part de naissance », *Lexicographica. International Annual for Lexicography*, 24, 351-357.

BUCHI Éva & SCHWEICKARD Wolfgang (à paraître), « À la recherche du protoroman : objectifs et méthodes du futur Dictionnaire Étymologique Roman (DÉRom) », in : ILIESCU Maria *et al.* (éd.), *Actes du XXV^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes (Innsbruck, 3-8 septembre 2007)*, Tübingen, Niemeyer.

BURGER Michel (1943), « Pour une théorie du roman commun », in : *Mémorial des études latines publié à l'occasion du vingtième anniversaire de la Société et de la Revue des études latines offert par la Société à son fondateur J. Marouzeau*, Paris, Les Belles Lettres, 162-169.

CHAMBON Jean-Pierre (2007), « Remarques sur la grammaire comparée-reconstruction en linguistique romane (situation, perspectives) », in : *Mémoires de la Société de linguistique de Paris* 15, 57-72.

CHAMBON Jean-Pierre (à paraître), « Pratique étymologique en domaine (gallo-)roman et grammaire comparée-reconstruction. À propos du traitement des mots héréditaires dans le TLF et le FEW », in : [volume de mélanges en l'honneur d'un collègue].

CHAMBON Jean-Pierre & SALA Marius (dir.) (1998), « Tavola rotonda. È oggi possibile o augurabile un nuovo REW ? », in : RUFFINO Giovanni (éd.), *Atti del XXI Congresso Internazionale di Linguistica e Filologia Romanza (Centro di studi filologici e linguistici siciliani, Università di Palermo 18-24 settembre 1995)*, Tübingen, Niemeyer, 3, 983-1023.

CRADDOCK Jerry R., DWORKIN Steven & POGHIRC Cicerone (1980), « Romance Etymology », in : POSNER Rebecca & GREEN John N. (éd.), *Trends in Romance Linguistics and Philology*, volume 1 : *Romance Comparative and Historical Linguistics*, Mouton, La Haye, Paris & New York, 191-240.

DARDEL Robert de (1996), *À la recherche du protoroman*, Tübingen, Niemeyer.

DARDEL Robert de (2007), « Une mise au point et une autocritique relatives au protoroman », *Revue de linguistique romane*, 71, 329-357.

DI = SCHWEICKARD Wolfgang (1997-), *Deonomasticon Italicum. Dizionario storico dei derivati da nomi geografici e da nomi di persona*, Tübingen, Niemeyer.

ESSJ = ТРУБАЧЕВ Олег Н. (dir.) (1974-), *Этимологический словарь славянских языков. Праславянский лексический фонд*, Moscou, Nauka.

FISCHER Iancu (1969), « Fondul panromanica », in : COTEANU Ion (dir.), *Istoria limbii române 2*, Bucarest, EARPR, 110-116.

FOX Anthony (1995), *Linguistic Reconstruction. An Introduction to Theory and Method*, Oxford, Oxford University Press.

HALL Robert A. Jr. (1947), « Proto-romance baró^ne strong man », *Studies in linguistics*, 5/3, 65-68.

HALL Robert A. Jr. (1950), « The reconstruction of Proto-Romance », *Language*, 26, 6-27.

HALL Robert A. Jr. (1960), « On realism in reconstruction », *Language* 36, 203-206.

ILIESCU Maria (1970), « Encore à propos des mots "reconstruits" et des mots "attestés" », *Revue roumaine de linguistique*, 15, 465-469.

KIESLER Reinhard (1994), *Kleines vergleichendes Wörterbuch der Arabismen im Iberoromanischen und Italienischen*, Tübingen/Bâle, Francke.

LÜDTKE Helmut (1982), « Remarques sur l'épistémologie de la grammaire "historique" », in : WUNDERLI Peter (éd.), *Du mot au texte. Actes du III^{ème} Colloque*

International sur le Moyen Français (Düsseldorf, 17-19 septembre 1980), Tübingen, Narr, 291-300.

MALKIEL Yakov (1976), « Perspectives d'un renouvellement de l'étymologie romane », in : BOUDREAUULT Marcel & MÖHREN Frankwalt (éd.), *Actes du XIII^e Congrès international de linguistique et philologie romanes tenu à l'Université Laval (Québec, Canada) du 29 août au 5 septembre 1971*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1, 967-986.

MEILLET Antoine (1925), *La Méthode comparative en linguistique historique*, Oslo, Aschehoug.

MEYER-LÜBKE Wilhelm (1890-1902), *Grammatik der Romanischen Sprachen* (4 vol.), Leipzig, Fues.

MÜLLER Bodo (1987), « Das Lateinische und das Latein der etymologischen Wörterbücher der romanischen Sprachen », in : DAHMEN Wolfgang *et al.* (éd.), *Latein und Romanisch. Romanistisches Kolloquium I*, Tübingen, Narr, 311-322.

OTAKA Yorio (1989), « Pour la notation des étymons romans », in : KREMER Dieter (éd.), *Actes du XVIII^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes, Université de Trèves (Trier) 1986*, Tübingen, Niemeyer, 4, 450-458.

PETREQUIN Gilles (dir.) (2005-), Programme de recherche « TLF-Étym » (révision sélective des notices étymologiques du *Trésor de la langue française informatisé*), Nancy, ATILF (Nancy-Université & CNRS), site Internet (<http://www.atilf.fr/tlf-etym>).

PETREQUIN Gilles & ANDRONACHE Marta (à paraître), « Le programme TLF-Étym : apports récents de l'étymologie comparée-reconstruction », in : *Actes du XIII^e Congrès International d'Euralex. 25 ans d'études de dictionnaires (Barcelone, 15-19 juillet 2008)*.

PFISTER Max (2003), « Problemgeschichte der romanistischen etymologischen Forschung », in : ERNST Gerhard, GLEBGEN Martin-Dietrich, SCHMITT Christian & SCHWEICKARD Wolfgang (éd.), *Romanische Sprachgeschichte. Ein internationales Handbuch zur Geschichte der romanischen Sprachen*, Berlin & New York, de Gruyter, 1, 309-318.

PFISTER Max & LUPIS Antonio (2001), *Introduzione all'etimologia romanza*, Soveria Mannelli, Rubbettino.

PIEL Josef Maria (1961) : « De l'ancien REW au nouveau REW ». In : *Lexicologie et lexicographie françaises et romanes. Orientations et exigences actuelles* (Strasbourg, 12-16 novembre 1957). Paris : Éditions du CNRS : 221-239.

REW = MEYER-LÜBKE Wilhelm (1930-1935₃ [1911-1920₁]), *Romanisches Etymologisches Wörterbuch*, Heidelberg, Winter.

VAN ACKER Marieke (2007), « Quelques réflexions d'ordre conceptuel et terminologique relatives à la transition latin/langues romanes à partir de la notion de "latin vulgaire" », *Zeitschrift für romanische Philologie*, 123, 593-617.